



## Éditorial

### Préserver notre patrimoine naturel

**D**ans une agglomération aussi sensible que la nôtre en matière d'environnement, de nombreux efforts vont être consentis pour sauvegarder le « label qualité » garant de notre activité touristique. Si tout le monde s'accorde à penser que la préservation de notre patrimoine naturel est un des grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, il revient à la CCO de donner l'exemple.

Or, un constat s'impose : notre station d'épuration actuelle touche à ses limites en matière de rejet. Il est donc nécessaire d'en reconstruire une nouvelle et ce dans les meilleurs délais. Le coût entraîné par ce chantier se répercutera nécessairement sur notre facture d'eau. Reste que nous ne pouvons nous affranchir de cet investissement.

Dans nos civilisations modernes, nous tournons le robinet et l'eau s'écoule. Le geste est si simple que nous oublions de nous demander d'où vient cette eau et comment elle est ensuite restituée, une fois purifiée, à la nature. Pourtant le processus est complexe et mérite que l'on s'y attarde. Dans notre dossier « Assainissement » nous essayons de vous donner des explications et des réponses. A vous de lire et de nous contacter si vous avez encore des interrogations ●

Louis Guédon, président de la CCO, député maire des Sables d'Olonne

Jean-Yves Burnaud, maire du Château d'Olonne, vice-président de la CCO

Jean-Yves Grelaud, maire d'Olonne-sur-Mer, vice-président de la CCO, conseiller régional

### Une nouvelle station d'épuration

## Du neuf face aux eaux usées

**La Communauté de Communes des Olonnes (CCO) va édifier une nouvelle station d'épuration : un très lourd investissement. En effet, le traitement actuel des eaux usées -et non des eaux de pluie qui font l'objet d'une collecte séparée- n'est plus satisfaisant.**

**L'**eau vient de la nature et y retourne, l'homme prélevant au passage de grands volumes. Pour le Pays des Olonnes, l'eau provient presque en totalité des usines du Jaunay (Landevieille) et de Finfarine (Poiroux). Si elle arrive saine au robinet, elle repart chargée de déchets, polluée une fois passée par le lave-linge, la douche... Protection de la santé publique et de l'environnement oblige, il faut assainir ces « eaux usées » avant de les rendre à la nature. Actuellement le rejet des eaux traitées s'effectue dans le bassin de plaisance de Port Olona. La situation va être améliorée. A la CCO de jouer.

Construite en 1975, modifiée et agrandie en 1985, la station d'épuration de la Sablière est en cause. Sa performance qualitative ne franchit plus la barre des directives européennes et des normes nationales. Et sa performance quantitative ne répond plus aux besoins des administrés et des vacanciers. Si la station actuelle est dimensionnée pour 83 000 habitants, la nouvelle station d'épuration pourra traiter les eaux usées de 145 000 habitants. D'autres griefs sont encore dressés contre la station d'épuration : l'urbanisation ayant gagné du terrain, les riverains se plaignent de bruits et d'odeurs nauséabondes.

Ce constat ayant été établi à la fin des années 1990, la CCO, propriétaire et responsable de la station d'épuration, réagit à partir de plusieurs options : reconstruire la station sur place, ou en édifier une autre ailleurs, ou encore optimiser celle-ci et en créer une seconde en renfort. La CCO décide en 2001, éclairée par des études et des experts, d'équiper l'agglomération d'une station neuve, unique, sur un autre emplacement, pour un potentiel de 125 000 à 145 000 personnes.

### Un chantier immense et coûteux

Le choix d'implantation se porte sur le Petit Plessis, au Château d'Olonne. Mais la construction de la station d'épuration ne se suffit pas à elle-même. Il faut la raccorder au réseau existant par une canalisation de transfert, lui connecter directement certains quartiers, créer une évacuation des eaux épurées loin en mer. Et aussi améliorer les réseaux de collecte dans les communes. À chantier immense, lourde facture : 45 millions d'euros dont 37,5\* à charge de la CCO. Elle fera face avec deux ressources : des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour environ 37 %, et, pour le complément, un recours à l'emprunt dont le remboursement sera répercuté au citoyen consommateur. Sur sa facture d'eau ●

\* Estimation programme 2004.

## A U S O M M A I R E D U N U M É R O

### Dossier



2

L'équation du système d'épuration

### Environnement



3

Avantage au meilleur tri

### Social



4

Les jeunes se bougent... et se posent

### Communication



4

La CCO crève l'écran

# L'équation du système d'épuration

Délocaliser la station d'épuration, connecter le réseau des eaux usées, évacuer au large les eaux traitées : voici les trois composantes du plus vaste chantier jamais entrepris par la CCO. Début des travaux à l'automne 2005, livraison au printemps 2007.



Le site de la Sablière ne sera pas totalement rasé. Avec son bassin-tampon de 3 000 m<sup>3</sup>, il continuera à recevoir une grosse partie des eaux usées (en particulier de la Chaume et des Sables d'Olonne). Séparées des matières les plus grossières, elles seront refoulées vers le Petit Plessis par une canalisation de transfert de 8,4 km le long de la rocade et du boulevard du Vendée Globe. Plusieurs quartiers seront connectés au passage, tel la Poitevineière (Le Château d'Olonne). D'autres feront l'objet d'un raccordement direct au Petit Plessis : le centre

de Château d'Olonne, Le Pas du Bois, La Pironnière, avec des canalisations parfois parallèles à celles du réseau de rejet. Une fois traitées, les eaux épurées, donc saines, se jeteront au large de l'Anse du Vieux Moulin, grâce à une canalisation terrestre de 4,1 km suivie d'une canalisation en mer de 1,5 km. Ce site a été retenu comme point de rejet après des études d'impact et de mouvements de brassage des courants garantissant la préservation de la faune, de la flore littorale ainsi que la qualité des eaux de baignade ! ●

## Parole d'expert...

Coordinateurs du chantier, le cabinet Merlin et sa filiale le cabinet Bourgeois sont aussi les maîtres d'œuvre de la station d'épuration. Description avec l'ingénieur-conseil Hervé Gras...

« Avec un procédé totalement biologique, sans additif chimique, la station du Petit Plessis épurera mieux les eaux usées selon les dernières normes. Son fonctionnement d'hiver est prévu pour 70 000 à 80 000 habitants, celui d'été pour 125 000. La conception de l'équipement et la surface foncière disponible permettront même ultérieurement une extension jusqu'à 145 000 habitants et une adaptation à l'évolution des normes. Et, si la station de la Sablière absorbe au maximum 21 000 m<sup>3</sup>/jour, celle du Petit Plessis pourra recevoir 24 000 m<sup>3</sup>/jour, 40 000 en période de pluie avec une pointe de 3 150 m<sup>3</sup>/heure si besoin. Bien que le site d'implantation soit isolé, l'intégration paysagère a été pensée avec une architecture travaillée mais sobre. Et les garanties sont prises pour anticiper les nuisances sonores et olfactives. Le processus de pré-traitement commence par le dégrillage qui sépare tous les éléments de plus de 6 milli-

mètres de diamètre. Puis, le dessalage retient les sables. Quant aux graisses, une population bactérienne spécifique les dégrade avant le traitement proprement dit. Les eaux ainsi prétraitées arrivent dans 2 ouvrages totalisant 30 000 m<sup>3</sup>. Des bactéries y dégradent le carbone et l'azote. Puis l'eau, boueuse, entre dans deux clarificateurs -cuves de 50 mètres de diamètre- où se séparent boues et eaux claires. Cette eau traitée est ensuite rendue au milieu naturel par rejet en mer via un réseau de transfert et un « émissaire » de 1 500 m de long ». Dans le même temps, déshydratées, les boues s'épaississent. Preuve de sa performance épuratoire, la nouvelle station en produira 6 500 tonnes par an, contre 3 000 aujourd'hui. Ces boues deviendront enfin des fertilisants agricoles après compostage avec des déchets verts. Au final, la station devrait produire 3 000 tonnes de compost par an satisfaisant la dernière norme dite « compost ». ●

## Le cas des premières pluies d'orage



Dès lors que les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont distincts, les eaux de pluie terminent normalement leur course à la mer. Mais, pas toujours saines, elles troublent parfois la qualité des eaux de baignade. C'est le cas des premières pluies d'orage qui, en balayant les rues et les places, se chargent d'éléments polluants. Retenir ces eaux souillées et les traiter avant leur rejet en mer... tel est l'objet du bassin-tampon du Phare Rouge qui vient d'être réalisé sous la place de Strasbourg, pour un coût de 640 000 euros. D'une capacité de 400 m<sup>3</sup>, il recueille les eaux tombant pendant les premières minutes. L'eau arrivant ensuite, propre, part directement à la mer. Quant à l'eau stockée dans ce bassin, elle est refoulée vers la station d'épuration dès que celle-ci est disponible pour la traiter ●

Facture d'eau :

## Le prix pour une eau plus saine

Trois grands postes de dépenses composent la facture d'eau : la « Distribution de l'eau » correspondant à l'acheminement et à la consommation d'eau potable, les « Organismes publics » comprenant la lutte contre la pollution et la taxe sur la consommation d'eau et « la Collecte et le traitement des eaux usées ». C'est dans cette dernière partie qu'apparaissent les taxes perçues par les communes et la SAUR. Sans oublier la contribution due à la CCO qui représente à ce jour moins de 10 % du montant global de la facture d'eau. Reste que la nouvelle station d'épuration et les travaux prévus sur le réseau d'assainissement communautaire auront un coût, il faut donc s'attendre à voir la facture augmenter au cours des prochaines années et les répartitions entre les prestataires évoluer progressivement ●

Composition d'une facture d'eau semestrielle basée sur la consommation moyenne d'un ménage de la CCO : 60 m<sup>3</sup> (facture d'environ 220 € HT)



## brèves

### Réseau complexe

Un réseau de 300 km de collecte des eaux usées se branche sur la station d'épuration. Une partie relève des communes (230 km), une autre de la CCO (70 km). Les communes réalisent le réseau sur leurs territoires. Le réseau devient communautaire à partir du point où les eaux de deux communes se mélangent. Toutes les stations de pompage, une cinquantaine, qui remontent les eaux dans le réseau sont également communautaires, ainsi que tout le réseau qui se trouve devant elles ●

### Plus d'eaux épurées que d'eaux usées

Les 33 000 abonnés au service d'eau du Pays des Olonnes consomment environ 2 500 000 m<sup>3</sup> par an alors qu'au bout du circuit la station d'épuration en traite près de 5 000 000. La différence provient des entrées d'eaux pluviales nuisibles au système épuratoire. La solution consiste à séparer les deux réseaux d'évacuation. Le réseau d'eaux pluviales, 226 km, dépend des communes et son extension est régulière. Réserve cependant, il est nécessaire de traiter certaines eaux de pluie (lire *Le cas des premières pluies d'orage*) ●



## Économie

### Parc d'Activités Actilonne

# Ouverture d'un village d'entreprises

**Nouvel atout pour l'essor économique de l'agglomération, le village d'entreprises ouvre ses premiers ateliers en location. La CCO l'agrandit déjà...**

Un créateur de prototypes, un distributeur rochelais de peinture, un industriel développant des produits isolants... Les trois premiers locataires du village d'entreprises montrent à la fois la diversité de la demande des chefs d'entreprises et la polyvalence des locaux mis à disposition. Les activités susceptibles de s'y déployer peuvent en effet être d'ordre artisanal, commercial ou industriel. Inauguré à la mi-décembre 2004, le village d'entreprises, sur le parc Actilonne, comprend 4 ateliers de 200 à 450 m<sup>2</sup>, avec entrée, bureaux, vestiaires, et portail électrique. Le terrain le permettant

(12 000 m<sup>2</sup>), son extension est déjà en cours pour créer quatre nouveaux ateliers de 300 à 600 m<sup>2</sup>. Plus tard, selon le niveau de commercialisation de ces ateliers relais, une 3<sup>e</sup> tranche pourrait compléter le programme. Des bureaux



seraient alors construits, le besoin étant manifeste en ce domaine.

L'offre en bâtiments de la CCO vient répondre à une forte demande exprimée en particulier par des entreprises en essor, mais qui ne souhaitent pas encore investir dans leurs propres bâtiments. Le village d'entreprises est là pour les attirer, les soutenir et les retenir ! ●

### 1,4 million d'euros

Le village d'entreprises est financé à 100 % par la CCO, la 1<sup>re</sup> tranche représentant 620 000 euros, et l'ensemble du programme 1,4 million. Les ateliers sont exclusivement proposés en bail commercial, le prix de location étant compris entre 850 et 1 620 euros par mois. ●

## Environnement

### Extension de la déchetterie

# Avantage au meilleur tri

**Les travaux d'agrandissement de la déchetterie des Fontaines s'achèveront avant l'été. Les objets et matériaux déposés y seront mieux séparés... Pour être ensuite mieux recyclés !**



La déchetterie du Pays des Olonnes est la plus fréquentée de Vendée. Complémentaire du tri sélectif des ordures ménagères, elle constitue un outil de base du recyclage. Le rôle de la CCO consiste à collecter les matériaux,

le traitement proprement dit relevant du syndicat départemental Trivalis. Approchant les 15 000 tonnes de dépôt, la déchetterie arrivait à saturation. Son extension\* permettra de faciliter la

### Accès aux résidents du Pays des Olonnes

Gratuit, l'accès à la déchetterie est réservé aux habitants des 3 communes de la CCO. Pour les professionnels résidant sur la CCO, le service est soumis à un paiement pour certains matériaux.

#### Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi :

- 9 h à 12 h - 14 h à 19 h (du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)
- 9 h à 12 h - 14 h à 18 h (du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février)

La déchetterie est fermée les dimanches après-midi et les jours fériés ●

### De tout, un peu... et beaucoup

La déchetterie accepte et sépare quantité de matériaux : huiles de vidange, huiles de cuisine, piles, batteries, néons, produits toxiques, solvants, peintures... Pour 2004 les principaux dépôts sont le tout venant (4 700 t), les gravats (4 690 t), les déchets verts (3 200 t), le carton (410 t), le verre (387 t), le papier (213 t).

circulation des usagers, de recevoir plus de matériaux, et, surtout, de mieux les séparer à des fins de recyclage.

Concrètement, le nombre de bennes posées passera de 9 à 15. Et elles seront de plus en plus spécialisées selon les apports. Le bois sera ainsi séparé du «tout venant». Meubles, voliges, contreplaqué, aggloméré... entreront ensuite dans la composition de matériaux isolants. Les métaux feront l'objet d'un tri renforcé avec une première benne «ferrailles» (bureaux, armoires, mobylettes...) et une seconde pour l'électroménager blanc. Ce pré-recyclage pourrait par la suite être renforcé avec la récupération sélective de l'électroménager brun : Hi Fi, vidéo, TV... Enfin les pneus usagés feront eux aussi l'objet d'une récupération spécifique. Ça roule pour l'écologie ! ●

\* L'extension coûte 360 000 euros, coût supporté par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le Conseil Général de la Vendée a apporté une subvention de 22 800 euros.

### Gérard Ryser

## «Nous nous rapprochons de nos clients»

**Fournisseur de produits et matériels auprès des peintres en bâtiment, la société Ryser préfère le Pays des Olonnes au Pays Yonnais.**

#### Quelles sont vos activités ?

«Ryser est une société familiale basée à La Roche-sur-Yon. Elle représente 7 millions d'euros HT de chiffre d'affaires et elle compte 41 collaborateurs sur 6 sites pour 4 départements. Nous réalisons les 2/3 de notre activité auprès des peintres professionnels en fourniture de peinture, d'outillage, et de revêtements muraux et de sols.»

#### Pourquoi vous installez-vous au village d'entreprises ?

«Nous avions un dépôt à La Roche-sur-Yon. Mais, même si nous rayonnons sur toute la Vendée, nous réalisons l'essentiel de notre activité sur le littoral. Nous fermons notre dépôt de La Roche-sur-Yon pour nous rapprocher de nos principaux clients. Nous aurions pu nous établir à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, mais nos contacts au Pays des Olonnes ont été plus réactifs. Du village d'entreprises, nous nous déploierons en priorité vers les professionnels, mais aussi vers les collectivités. Dans un second temps, nous ouvrirons un showroom destiné aux particuliers, en partenariat avec nos clients professionnels.» ●

## hrèves

### Les Plesses, aménagements achevés

Voies de circulation, conduites et câbles pour l'électricité, le gaz, le téléphone... les 16 hectares achetés à la commune du Château d'Olonne en prolongement de la zone d'activités des Plesses viennent de faire l'objet de travaux d'aménagement pour 667 000 euros d'investissement de la CCO. Lancé en septembre 2004, le chantier vient de s'achever. A la demande du Préfet de Région, des fouilles archéologiques vont être menées, suite à la découverte de vestiges de l'âge de fer témoignant d'une activité humaine plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Ces fouilles auront lieu sur une petite partie de la zone et ne devraient pas entraîner de retard dans la commercialisation. Destinées plutôt à une affectation industrielle, les parcelles sont désormais disponibles à partir de 1 500 m<sup>2</sup> pour un prix de cession de 15 euros le m<sup>2</sup> ●

Du CAJ au Cool-Café

# Les jeunes se bougent... et se posent

Pôles de loisirs et de rencontres, le CAJ se prête au dynamisme et à l'action et le Cool-Café à la discussion et à la réflexion. Sympa pour les jeunes, rassurant pour les parents !

**S**ans adhésion, ni cotisation, le Centre Animation Jeunesse (CAJ) et le Cool-Café accueillent tous les adolescents et jeunes de 13 à 25 ans. Démunis ou chanceux, à l'aise dans leur peau ou serrés dans leurs baskets, pour un quart d'heure ou tout l'après-midi, ils y trouvent toujours un adulte à leur écoute : rassurant pour les parents. Trois animateurs formés et diplômés sont particulièrement rompus à la gestion de ces sites.

Au CAJ, dehors ou à l'abri, à La Guéribière (Olonne-sur-Mer), une batterie d'équipements et de matériel attire les jeunes : skate parc, billard, baby-foot, jeux vidéo, instruments de musique... Venant en consommateurs de loisirs, les jeunes sont incités à les organiser, à prendre des initiatives. On débouche ainsi sur une fête de la musique, des compétitions, des sorties... La collectivité participe avec un budget de 10 000 euros pour monter les projets des jeunes. Elle parie ainsi sur leur esprit de responsabilisation ou de prise en main.

Le Cool-Café est né d'une étude de besoins, les jeunes demandant un lieu



de rencontre en centre-ville des Sables d'Olonne. Organisé sur des missions d'accueil, d'animation et de prévention, le Cool-Café est un bar sans alcool. La configuration de bistrot génère les rencontres, le dialogue, l'échange, voire l'aide mutuelle. Ici, les jeunes viennent prendre des nouvelles d'un pote, arroser un anniversaire, faire leurs devoirs, parler de leurs relations avec leurs parents, discuter de choses graves telles les maladies sexuellement transmissibles ou les conduites à risque, etc... Ludique ou fondamental, c'est selon ! ●

## «Le potentiel positif des jeunes»

Marie-Ange Fournier est détachée par le Conseil Général de la Vendée pour une action sociale de prévention au Cool-Café.

### Quelle est votre place entre les animateurs et les jeunes ?

«N'étant pas liée à l'animation du site, j'ai davantage de disponibilité pour écouter individuellement les jeunes au bar, dans le café, ou pour un entretien dans le bureau. Soit les jeunes viennent me voir, soit je leur tends des perches. Je m'adapte sans les bousculer ni brusquer les étapes pour favoriser leur expression dans le lieu et au moment qui conviennent à chacun. Parfois ils sont plus à l'aise dans la conversation collective que dans l'entretien individuel, à moi de le détecter.»



### En quoi consiste l'action de Prévention ?

«Il s'agit de travailler sur le potentiel positif des jeunes. En confiance avec les adultes du Cool-Café, ils s'ouvrent sur leurs questions et leurs angoisses. Traiter leurs inquiétudes relève de la Prévention. Nous les aidons à réfléchir sur la toxicomanie et autres addictions. Le discours d'interdiction ne fonctionne pas à lui seul. À l'éducateur de repérer le risque que représente la tentation d'une première expérience.» ●

## brèves

### Accueil des enfants, inscriptions ouvertes

Des bébés de 10 semaines aux bambins de 4 ans, l'accueil des enfants sera désormais organisé sur les 3 sites gérés par la CCO en fonction des places disponibles et des contraintes d'organisation, à savoir : la mini-crèche et la halte-garderie rue Napoléon et le multi-accueil boulevard du Vendée Globe. Le prix, fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales selon la taille et les revenus de la famille, est très intéressant : de 32 centimes, à 2,5 euros l'heure. Renseignements et inscriptions à la CCO, tél. 02 51 23 86 04, mail [social.culture@cc-olonne.fr](mailto:social.culture@cc-olonne.fr). Formulaire de pré-inscription sur le site [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr), rubrique «Services et vie pratique», chapitre «Petite enfance» ●

### École de musique, bientôt la première pierre



Agrandissement puis reconstruction sont les maîtres mots des débats à venir au sujet de l'École de Musique pour le choix d'un architecte. Aujourd'hui, avec un effectif d'élèves passé de 470 à 560 en 5 ans, et avec le développement fort des pratiques collectives, les locaux actuels ne répondent plus aux besoins exprimés. Une nouvelle école, plus fonctionnelle, sera donc édifée à proximité de l'emplacement actuel. Une tranche initiale de 434 m<sup>2</sup> pour un coût de 755 000 euros concerne les instruments de percussion et une vaste salle pour les répétitions des grandes formations. À terme, la nouvelle école de musique disposera de 1 654 m<sup>2</sup> pour un investissement global estimé de 3,2 millions d'euros. La procédure du choix de l'architecte est donc lancée. Le cabinet retenu devra s'adjoindre les compétences d'un acousticien et proposer un ensemble cohérent proche du site classé de l'abbaye Sainte-Croix ●

## Communication

### Site Internet [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr)

# La CCO crève l'écran

À quoi sert la Communauté de Communes des Olonnes ? Comment fonctionne-t-elle ? Les réponses sont actualisées sur Internet...

**E**n ligne depuis fin 2004, le site [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr) doit permettre à la CCO de mieux se faire connaître. Son lancement s'inscrit dans une vaste stratégie de communication sur le web : via le portail [www.cantondessablesdolonne.fr](http://www.cantondessablesdolonne.fr), c'est en effet à quatre sites financés par le Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne\* que les internautes peuvent désormais accéder. Prioritaire, le site du Pôle touristique a été profondément remodelé courant 2004. En prolongement ont été créés ceux du Syndicat Mixte, de la CCO, et de la Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne.

L'architecture du site de la CCO se calque sur les compétences et le fonctionnement de la structure intercommunale de l'agglomération. Le développement économique en étant l'axe majeur, l'accent a été mis sur les atouts du Pays des Olonnes, la description des équipements et des parcs d'activités, les disponibilités de terrains,



les contacts personnalisés à prendre, etc. Autre compétence majeure de la CCO, l'environnement est également abordé via 2 dossiers : la collecte des ordures ménagères et l'assainissement.

Prise de conscience des enjeux, explications pédagogiques, informations pratiques... rien ne manque.

Les pages « Actualités » et « Services et vie pratique », informent régulièrement sur les initiatives de la CCO, les projets en cours... Enfin, la rubrique « Vos questions » permet d'en demander... toujours plus ! ●

\* Le syndicat mixte du canton des Sables a consacré 46 000 euros à la refonte ou au lancement des sites Internet.

## Vos contacts à la Communauté de Communes

**Communauté de communes des Olonnes**  
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne  
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87  
[info@cc-olonne.fr](mailto:info@cc-olonne.fr)

**Pépinière d'entreprises** Tél : 02 51 96 88 88  
**TUSCO** Tél : 02 51 32 95 95  
**Piscine des Chirons** Tél : 02 51 32 53 58  
**Déchetterie des Fontaines** Tél : 02 51 23 86 05

**Service de la collecte des ordures ménagères**  
Tél : 02 51 23 86 05  
**École de musique** Tél : 02 51 23 90 07  
**Médiateur du livre** Tél : 06 17 25 37 99

**Cool Café** Tél : 02 51 23 95 66  
**Centre Animation Jeunesse**  
Tél : 02 51 21 19 63  
**CLIC** Tél : 02 51 21 49 10

### Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr)